



Direction des ressources humaines – Service concours statutaires

AVIS DE PUBLICATION

Le 18 février 2025

IMPORTANT

PROLONGATION DE LA PERIODE D'INSCRIPTION **Concours interne pour l'accès au grade d'adjoint** **administratif principal de 2e classe de la fonction** **publique hospitalière.**

La période d'inscription au concours est prolongée jusqu'au **14 mars 2025 14 h00 (heure de Paris)**.

La date de clôture de la télétransmission des pièces justificatives est fixée au 20 mars 2025 14 h00 (heure de Paris).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Peuvent être admis à concourir :

Les agents fonctionnaires et agents non titulaires des trois fonctions publiques et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction, dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, **comptant au 1er janvier 2025 au moins une année de services publics effectifs**

MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR LE SITE <https://concours.aphp.fr>

Le candidat saisit les données nécessaires à son inscription. Après vérification des conditions pour concourir par le service concours, son espace personnel (disponible dans son « Suivi de candidature ») est mis à jour indiquant s'il est admis ou non à concourir.

Toute communication du service concours à destination du candidat (suivi du dossier, convocations aux épreuves, résultats...) s'effectuera par le biais de l'accès sécurisé du candidat consultable depuis le site internet <https://concours.aphp.fr>. Le candidat est informé qu'il doit consulter régulièrement son accès sécurisé.